

SÉANCE
DU COMITÉ SYNDICAL
du SIVOS de LA LONGUEVE
13 JUILLET 2020

L'An Deux Mil Vingt, le 13 juillet à 20H30, le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme POUSSET Lucie.

Date de Convocation :

06/07/2020

Date d’Affichage :

06/07/2020

Nombre de Membres : Effectif légal : 09

En exercice : 09

Présents : 06

Votants : 08

Présents : Messieurs, LEVEL Jean-Claude, M. BOLIVAL Anthony et Mesdames BAUDRY Julie, LE PALLEC Marie-Line, POUSSET Lucie, CHATELAIN Elsa.

Absents excusés :

LELIÈVRE Stanislas (pouvoir donné à Me BAUDRY)

LAMBERT Alban (pouvoir donné à M. LEVEL)

AVELINE Nicole

Étaient également présents à titre consultatif : Mesdames BERTHÉ Marie-Laure, MÉRIANNE, M. LETELLIER représentants les enseignants et les représentants des parents d’élèves, Mmes LEPRINCE et RONDEAU.

Mr BOLIVAL Anthony est nommé secrétaire de séance.

1°- Prolongation convention API

Le contrat se termine au mois de juillet 2020 et les délais ne permettent pas de mettre en place une nouvelle consultation.

Un avenant d’une année scolaire est proposé par API, aux mêmes conditions tarifaires.

Après en avoir délibéré, les élus acceptent cette proposition, à l’unanimité.

2°- Tarifs cantine

Mme POUSSET rappelle que les tarifs n’ont pas été modifié et que les règlements intérieurs ont été distribués par conséquent elle propose le maintien des tarifs pour l’année scolaire 2020-2021.

A l’unanimité le tarif de 3,50 euros le repas est maintenu pour la rentrée de 2020-2021.

La discussion sera reprise lors d’un nouvel échange pour revoir la possibilité de changer de prestataire.

3°- Délibération sur la prime COVID

Pour information cette prime s’applique aux agents qui ont été présents lors de la crise sanitaire, justifiant d’un « surcroît de travail significatif » pour « assurer la continuité des services publics ».

Mme POUSSET demande qui est d’accord pour donner à l’ensemble des agents qui ont œuvré pour cette mission. Trois votes POUR et cinq votes CONTRE.

A l’issu du vote, Mr LEVEL fait part que son vote « pour » ne concerne pas l’intégralité des agents mais seulement ceux qui ont travaillé durant le confinement.

Seuls trois agents ont assuré l’accueil des enfants de soignants sur le site de Vernie ainsi que la secrétaire du SIVOS.

Mr LEVEL explique que le fait d’être présent doit être reconnu car le risque de venir travailler est réel.

Il est donc proposé un nouveau vote à savoir qui est pour attribuer **uniquement** une prime aux agents ayant travaillé pendant le confinement.

Les élus actent le fait de valider une prime pour les agents qui ont travaillé sur cette période à cinq votes pour. Les modalités seront déterminées lors du prochain conseil en fonction des missions réellement effectuées durant la période de confinement.

4°- Délibération poste secrétaire du SIVOS à 10 h 00

Après discussion avec la secrétaire actuelle une évolution des heures serait souhaitable car le contingentement actuel demeure limité.

Le choix du remplaçant va se faire pour que le poste soit effectif au 1^{er} octobre 2020.

Mme POUSSET Lucie lit la fiche de poste de la secrétaire.

Il est rappelé que Mme JOUBERT se charge de la facturation au niveau du pointage de la cantine et de la garderie ainsi que de la relance des impayés. Ces tâches seront à l'avenir redistribuées à la secrétaire du SIVOS.

La recherche de l'agent est en cours pour un poste de CDD à 10 heures hebdomadaires de catégorie B OU C. Une diffusion du poste va être faite auprès des mairies susceptibles d'avoir des agents en recherche d'heures complémentaires.

Une mise à disposition sera réalisée avec la secrétaire actuelle pour 7 heures par semaine d'octobre à novembre 2020 afin de permettre à la nouvelle personne recrutée de prendre place dans l'emploi dans de bonnes conditions.

Après en avoir délibéré les élus votent à l'unanimité la création d'un poste de secrétaire SIVOS pour 10 heures hebdomadaires.

5°- Délibération sur les modifications de temps de travail pour les agents techniques et modifications de contrat

Mme POUSSET explique que la situation des agents actuels doit être revue car il y a eu des erreurs de calcul.

Après de nombreux échanges avec Mme ROCHE du service carrière du centre de gestion 72, il apparaît que le mode de calcul aurait dû être modifié en 2002. De ce fait, il est nécessaire de régulariser les contrats.

En repartant sur les besoins réels du SIVOS cela va permettre de compenser ce différentiel qui doit être lissé sur plusieurs années.

L'objectif du SIVOS est de rendre les agents polyvalents sur tous les postes et tous les sites, les changements interviendront dès la rentrée prochaine. Les agents en ont été informés lors d'un entretien « prise de contact ».

Mme POUSSET passe en revue tous les contrats par agent auxquels s'ajoutent les heures ponctuelles (préparation des classes, temps de secrétariat, ...) qui représentent 450 heures environ ventilées en fonction des agents et plus spécifiquement sur les ATSEM.

En moyenne les agents vont travailler environ 4 heures de plus par semaine.

M.BOLIVAL prend la parole pour expliquer qu'une partie des heures va être modulable avec les enseignants en fonction des besoins et des périodes.

Sera donc attribué deux agents pour Neuvillalais, deux pour Vernie et un agent pour Mézières sous Lavardin.

Après en avoir délibéré, les élus votent à l'unanimité ses changements de contrats et la polyvalence à venir.

6°- Délégué CNAS

Mme LE PALLEC se propose pour le poste de délégué au CNAS

La secrétaire du SIVOS restant agent déléguée.

7°- Délibération mutualisation « produits d'entretien »

Actuellement chaque commune achète pour sa salle des fêtes et le SIVOS pour la cantine.

Les équipements de trousse à pharmacie doivent être mutualisés.

La remontée des besoins doit se faire auprès de Mme JOUBERT.

Dans chaque école, un agent doit être nommé référent pour faire le point des besoins de produits d'entretien et pharmaceutiques à chaque vacances scolaires.

La mallette PPMS est à mettre à jour.

Après en avoir délibéré l'unanimité est votée sur cette question.

8°- Délibération création garderie payante à Mézières sous Lavardin

Pourquoi cette question : car suite à la reprise de l'école après déconfinement, il y a eu jusqu'à une trentaine d'enfants le matin à Mézières.

Aussi pour des raisons de sécurité, il est proposé de positionner deux agents de 7h55 à 8h25 avec un accueil payant sur la même base horaire de 0,55 € le ¼ d'heure. Cette garderie sera gratuite pour les enfants prenant le car scolaire.

Une mise à jour est à faire pour le règlement intérieur

Après en avoir délibéré, les élus votent à l'unanimité cette disposition.

9°- Questions diverses

Le pain livré pour les écoles doit être rediscuté car le SIVOS rencontre des difficultés de mise à disposition de celui-ci.

Mme BAUDRY s'est renseignée à Ségrie, cette boulangerie est fermée le lundi mais propose de fournir des boules congelées (fonctionnement actuel sur le SIVOS de Ségrie).

Prise de renseignement auprès d'API et auprès d'un autre boulanger.

Les objectifs 2020-2021 :

Mme POUSSET fait part des objectifs 2020-2021 et propose de créer des groupes de travail en collaboration avec les parents d'élèves et enseignants.

- Prestataire Cantine scolaire
- Définir nos besoins, souhaits
- Répertorier les différents fournisseurs
- Rédaction du cahier des charges
- Analyser les offres

POUSSET Lucie
BOLIVAL Anthony
LEVEL Jean-Claude
LAMBERT Alban

RONDEAU Aurore

Mme MERIANNE demande si à Mézières il y a possibilité de refaire de la cuisine au lieu d'avoir recourt à un prestataire mais les infrastructures ne le permettent pas.

- Gestion des déchets scolaires
- Animation sur la prévention et la gestion des déchets
- Les différentes actions à mettre en place (quoi, comment.....)

LEVEL Jean-Claude
AUBRY Julie

LEPRINCE Kelly

- La formation des agents
- Les différentes formations
- Les différents organismes
- Le financement

Lors des entretiens de prise de contact certains agents ont émis le souhait de formation :

- Formation sur les produits d'entretien
- Formation sur les difficultés rencontrées avec les enfants difficiles
- Formation d'ATSEM

POUSSET Lucie
AUBRY Julie

- Etude surveillée
- Avantages / Inconvénients
- Où, quand, comment, par qui ?
- Coût

LE PALLEC Marie-Line

RONDEAU Aurore

BERTHE Marie-Laure
LETELLIER Gilles

- Statuts SIVOS
- Elaborer de nouveau statut
- Changement de siège (actuellement Neuvillalais)

POUSSET Lucie
AUBRY Julie
LEVEL Jean-Claude

– Livret Scolaire

Retravailler le livret pour supprimer les doublons d'information

POUSSET Lucie

BERTHE Marie-Laure

LAMBERT Alban

LE PALLEC Marie-Line

– Fiches de poste

Secrétaire

POUSSET Lucie

LEPRINCE Kelly

Les dates des groupes de travail seront définies ultérieurement.

PAI Vernie : Mme BERTHE intervient au sujet d'un PAI pour une enfant à Vernie en CE2 qui va devoir apporter son repas. Cela est accepté par les élus. Par ailleurs, une infirmière interviendra le 31/08 à 14 h à Vernie afin d'expliquer le protocole à suivre et Mme BERTHE demande la présence des agents et d'un élu.

Les commandes fournitures scolaires SIVOS sont faites par école et certains achats sont faits par Vernie pour le compte de Neuvillalais. La somme va être reportée sur le compte de Neuvillalais.

Mme POUSSET informe qu'une réunion avec tous les agents aura lieu le 31 août de 10 h à 12 h afin de faire un point sur les contrats (explications des changements, les heures ponctuelles, la restauration...)

Fin de la séance 23h01